

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ATEM QUEBEC (SILLERY), 23 AOUT 2005**

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Il vérifie que le quorum est bien atteint. Nous sommes 130 membres (y compris les 7 nouveaux membres admis par le Conseil réuni avant l'AG), donc le quorum (un quart des membres) est à 33. Il y a 19 membres présents, et 25 procurations :

6 à Marie-Jo Thiel

11 à Denis Müller

1 à René Heyer

1 à Christoph Batailh

2 à Hugues Puel

2 à Dominique Greiner

1 à Alberto Bondolfi

1 à Pierre Boitte

Soit 44 membres.

Parmi les membres excusés, notons le vice-président Alain Thomasset et le secrétaire Eric Gaziaux. De nombreux messages de salutation sont parvenus au président.

### **1. PV de l'AG de Toulouse**

Il est approuvé à l'unanimité. Merci à Alain Thomasset pour la rédaction de ce PV.

### **2. Rapport moral du président**

Denis Müller réitère sa reconnaissance aux membres de l'association pour la collaboration, la confiance et l'amitié de 1999 à ce jour. Il exprime sa certitude que l'ATEM doit continuer à se renouveler, à se rajeunir et à s'ouvrir davantage aux personnes intéressées à l'éthique, au-delà du cercle de la seule théologie.

Ont été admis comme nouveaux membres à Toulouse : Catherine Fino, Marie-Noëlle Fabre et Aurelien Ruk-Kambale.

Sont décédés: un ancien membre, Jean-Louis Leuba; les membres Max Coccoynac, Jacques Joubert, Roger Berthouzoz. Après René Simon et Xavier Thévenot, cela a fait beaucoup en peu de temps. Un moment de silence est observé en leur mémoire.

Dans sa séance du 22 janvier 2005 à Paris, le CA a décidé de soumettre à l'AG une proposition de modification du règlement intérieur dans le sens suivant : « L'absence de règlement de la cotisation pendant 3 ans entraînera, après rappel écrit, la résiliation du statut de membre de l'Atem » (1 abstention, 1 contre, 10 pour). Le bureau ayant omis de mettre cette proposition à l'ordre du jour de l'AG de Québec, il faudra revenir devant la prochaine AG.

Les actes du colloque de Toulouse paraîtront en septembre, sous la responsabilité éditoriale de Luc-Thomas Somme.

Le président exprime d'ores et déjà sa vive reconnaissance à Bernard Keating et à ses collaborateurs pour la mise sur pied du colloque de cette année.

Par 8 voix, 1 voix contre et 3 abstentions), le CA a décidé en janvier 2006 que L'AG aura lieu régulièrement à Québec: les membres actuels du Conseil se sont engagés moralement à veiller (s'ils sont réélus au Conseil et si le quorum est atteint) à ce que le Conseil ne procède pas sur place à l'élection du bureau et du président à Québec, mais qu'une séance ultérieure du Conseil en décide, en principe le 24 septembre 2005 à Paris. En ce cas, le président sortant assurera la transition.

Un texte de recommandation a été publié en ce sens dans la lettre de l'ATEM no 34.

La lettre de l'ATEM a continué à paraître au rythme de trois numéros annuels, sous l'experte conduite d'Eric Gaziaux et d'Annie Delvaux. Cette dernière a collationné les lettres 18 à 34 de l'ATEM sous un agréable document unique qui a été remis aux participants au colloque et est disponible en PDF.

Le site web [www.ethique-atem.org](http://www.ethique-atem.org) est opérationnel grâce à la collaboration efficace de Daniel Nussbaum (Orsières, Suisse). Denis Müller est disposé à coordonner le site au cours des prochaines années.

Au terme du rapport du président et au nom de tous, René Heyer remercie chaleureusement le président sortant et plus généralement le bureau sortant. L'assemblée applaudit.

### **3. Rapport financier du président.**

Le trésorier rend compte de l'exercice 2004. Il y a en caisse 8252, 53€.

Dans les comptes de résultats : les dépenses se sont élevées à 9081,27€. Dans les dépenses 2004, il faut surtout mentionner les nécrologies de René Simon et Xavier Thévenot. En 2005, le poste « dépenses » est surtout marqué par le site Internet.

Pour les recettes, elles se sont élevées à 9097,94€.

Soit un excédent positif de 16,67 €

Le nombre de cotisants est comparable d'une année à l'autre (soit une centaine par an). A la fin 2004, il n'y avait cependant que 77 cotisants car il y a toujours des gens qui rattrapent...

Au 3 août 2005, les cotisants 2004 étaient à 89.

D'où l'importance de vérifier la situation des non cotisants, au nombre d'une quinzaine.

Le rapport du trésorier est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier rappelle aussi que s'il a accepté d'être trésorier c'était par reconnaissance à l'égard d'une association dont il a beaucoup reçu, en particulier comme lieu de vérification de sa perspective macroéconomique théorique. Il est chaleureusement applaudi.

### **4. Nouveaux membres**

Les nouveaux accueillis au bureau par le CA ont tous été nommés. Il s'agit de Mathias Nebel, Armand Guézinguar, Guy Jobin, Didier Canepeel, Antonio Autiero, Florence Quinche et Andrzej Wachowicz (PS. La candidature de Jean-Larouche est parvenue dans les délais, mais n'a été connue du président que le lendemain. Dans une séance de relevée, le CA a également admis ce collègue, ce qui porte à 8 le nombre de nouveaux membres admis à Québec).

Le président rappelle la nécessité d'accueillir de nouveaux membres. La politique est d'ouverture large, et non limitée aux seuls théologiens. Philosophes, soignants, etc. sont les bienvenus, pour autant qu'ils soient intéressés à l'éthique et au dialogue avec la théologie notamment. Pour être admis comme membre, il faut envoyer au président une lettre de

motivation et de candidature, accompagnée d'un CV et d'une liste de publications ou de projets, et produire deux lettres de soutien de la part de membres de l'association.

## **5. Elections.**

Le CA compte actuellement 15 membres (sur un maximum de 20). C'est une décision pragmatique, car les délibérations sont plus faciles, le coût moindre et le renouvellement plus facile).

Sont déjà élus : Karsten Lehmkuhler, René Heyer, Alberto Bondolfi, Laurent Lemoine, Geneviève Médevielle et Philippe Bordeyne, soit 6 membres. Se retirent : Hugues Puel et Luc-Thomas Somme.

9 sièges d'administrateurs sont donc à repourvoir, ce qui représente un renouvellement de près de deux tiers par rapport au tiers exigé par les statuts.

Se représentent parmi les membres élus en 2002 : Fabienne Daull, Bruno-Marie Duffé, Christophe Batailh.

Se représentent parmi les membres du bureau sortant : Eric Gaziaux, Marie-Jo Thiel, Alain Thomasset, Denis Müller.

Sont candidats : Véronique Margron et Dominique Greiner.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Personne n'ayant formellement demandé le vote à bulletin secret, l'assemblée a procédé à un vote à main levée. Ont été élus à l'unanimité : Fabienne Daull, Bruno-Marie Duffé, Christophe Batailh, Eric Gaziaux, Marie-Jo Thiel, Alain Thomasset, Denis Müller, Véronique Margron et Dominique Greiner.

La question est posée sur la procédure à suivre pour l'élection du bureau à Paris le 24 septembre prochain. La proposition du Conseil sortant n'est pas contestée. Le nouveau Conseil aura à confirmer la chose (PS. Cela a été le cas lors de la séance du Conseil ayant immédiatement suivi l'AG).

## **6. Les colloques futurs**

Nous n'avons pas de proposition pour 2006. La proposition du CTM à Meylan n'est pas possible. Par ailleurs, nous devons adapter le calendrier en raison des modifications du calendrier universitaire. Le CA a évoqué la possibilité d'un colloque dans l'arc lémanique (c'est-à-dire à Lausanne en lien avec Fribourg et Genève). Une autre solution résiderait dans une demande adressée aux collègues de la région lyonnaise. Lille et Paris sont également évoqués. Certains soulignent que la date exacte d'adoption du calendrier de Bologne n'est pas encore connue en France ; les Québécois pourraient envisager participer à un colloque de l'ATEM fin mai-début juin, où il n'y a plus de cours ; pour d'autres, les activités pastorales contredisent ces dates. La première semaine de septembre devient plus difficile. De surcroît, il faut sans doute se cantonner à des week-ends ou fins de semaine. La date la plus probable tourne autour des 31 août-3 septembre 2006. Le CA aura à se déterminer le 24 septembre 2005 puis reprendra la question en janvier 2006, sur la base de propositions du nouveau bureau en lien avec Lausanne ou Lyon.

Thèmes proposés :

- Le statut des théologiens dans la recherche éthique appliquée.
- Choix d'un thème commun avec les systématiciens si c'est l'arc lémanique dans la mesure où les systématiciens collaborent au sein de l'IRSE (Institut romand de systématique et d'éthique, Genève).
- Le vieillissement ou les conduites addictives (si le colloque avait lieu à Lille).

## **7. Divers**

Rien n'est proposé.

La secrétaire de séance : Marie-Jo Thiel  
Québec, 23 août  
(avec adjonctions a posteriori du président)